## Avis Public



## ARRONDISSEMENT ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

## DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

AVIS est par les présentes signifié par le soussigné, secrétaire d'arrondissement substitut de Rosemont–La Petite–Patrie, que le conseil d'arrondissement lors de sa séance du 6 octobre 2014, à 19 h, au 5650, rue D'Iberville, 2° étage, en la Ville de Montréal, statuera sur une demande d'autorisation pour l'exercice de l'usage conditionnel suivant :

aux 6845-6849, rue Saint-Denis, à des fins de « garderie », le tout conformément aux dispositions du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie* (01-279).

Une demande d'autorisation d'un usage conditionnel relativement à l'occupation du rez-de-chaussée du bâtiment situé

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Fait à Montréal, ce 16 septembre 2014.

Le secrétaire d'arrondissement substitut, Patrick Martel